

394 *Journal Historique sur les*  
en années; Nous avons créé des rentes sur  
l'Hôtel de Ville, & sur le Clergé, Enfin par  
notre Edit du mois de Septembre dernier por-  
tant établissement de douze nouvelles parties  
de Rentes avec création de payeurs, Nous  
avons non seulement assuré, mais encore  
avancé de six mois le payement des interêts des-  
dits nouveaux billets, en ordonnant qu'il sera  
fait & continué par lesdits Payeurs ainsi & de  
la même maniere que lesdites Rentes, suivant  
la repartition qui en sera faite entre eux par  
ordre des Numeros, ce qui met les proprié-  
taires & Porteurs desdits billets dans une  
situation d'autant plus avantageuse, qu'ils ti-  
rent par ce moyen un revenu certain, & par  
avance d'un effet qui a la valeur de l'Espece  
même, & dont ils peuvent se servir pour leurs  
affaires, & pour acquiter leurs dettes. Dans  
l'impatience que nous avons de procurer au  
Commerce & à nos Sujets un avantage en-  
core plus considerable, nous avons fait exa-  
miner en nôtre Conseil tous les differents  
moyens qui pouvoient être mis en usage, &  
il nous a paru que par raport aux nouveaux  
billets le plus convenable étoit d'en étendre  
le cours dans tout nôtre Royaume, en excep-  
tant néanmoins quelques Provinces où le grand  
nombre de troupes que nous sommes obligé  
d'y entretenir, ne permet pas d'en admettre l'usa-  
ge; & comme par là le commerce desdits billets  
se trouvera plus insensible, Nous avons crû  
qu'il étoit juste d'obliger ceux qui voudront en  
faire entrer dans leur payement, à fournir une  
plus grande quantité d'espece que celle qui a  
été réglée par nos Declarations precedentes, &  
qu'à l'égard des anciens billets de Monoye  
non convertis; & pour achever un ouvrage  
d'jà